



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes
02 51 80 66 80 - sudposte44@orange.fr

Bilatérale PIC du 27 mai 2020

Le jour d'après ??

Comme le jour d'avant....

Dans un premier temps, relativisons les propos alarmistes et culpabilisants de la direction annonçant que cette période de crise va coûter entre 1 et 2 milliards de chiffre d'affaires à la Poste. Peut-être actuellement....

Mais rappelons toutefois que le chiffre d'affaire de la Poste est de plus de 25 milliards !! Il n'y a donc pas péril en la demeure !!

Si les organisations mises en place temporairement durent et si nous ne réagissons pas, elles engendreront une productivité considérable et seront un véritable plan social déguisé.

Le dialogue social a donc repris à la PIC après une période de confinement de 2 mois où seul.es les membres du CHSCT étaient informé.es de la gestion de cette crise. Il nous aura fallu intervenir à de nombreuses reprises pour avoir des informations....

Alors qu'en temps normal, en cas de changement de régime de travail, la direction demande l'avis des membres du CHSCT ET informe les organisations syndicales, là...silence radio...

Le dialogue avec les syndicats continuera à se faire en bilatérale puisque les réunions de plus de 8 personnes sont interdites, crise Covid oblige...

→Organisation temporaire :

Nous souhaitons savoir jusqu'à quand cette organisation temporaire allait durer (fermeture de la PIC du vendredi soir au dimanche soir) : pas de réponse claire. Suite aux annonces gouvernementales, le patron de la branche courrier colis Philippe Dorge décidera...

Mais si cette organisation devait durer, le directeur annonce qu'il faudra localement adapter le temps de travail des agents pour arriver aux 35h en jour et 32h en nuit. Eh oui, les « cadeaux » ne durent jamais bien longtemps, les repos de cycle combinés à la fermeture de fin de semaine vont sans doute évoluer...

Pour le CTED, la direction parle de possible retour aux régimes de travail normaux mais sans aucune certitude ; la réponse c'est : « dans un mois on aura plus de perspectives... »

Le J+1 n'est toujours pas reconnecté (possibilité de remettre en place l'intra-zone bientôt), ce qui signifie : pas de pression au débit opérationnel

Pourtant, les remarques sur les machines qui ne redémarrent pas assez vite par exemple sont de mise, ce que nous avons dénoncé.

Les consignes de respect des gestes barrière doivent être respectées par tout le monde !!

→Le trafic :

Sans surprise, le trafic, pendant cette période de confinement (pas pour les postières et postiers rappelons le....) a chuté. (en 2019, 1 625 000 plis en tri définitif, en avril 2020, 843000 plis).

Comme à chaque fois, nous avons affirmé qu'il faut comparer le trafic au nombre d'agents présents, et en

cette période, logiquement, l'absentéisme a été très important. (Actuellement, encore 69 agents en arrêt, dont 30 liés aux mesures Covid).

→Les conditions de travail :

☒ *Sud* a dénoncé les plans de tri temporaires mis en place pendant la période, qui engendrent davantage de manipulation de BAKS. (+40%)

En effet, ces plans de tri entraînent plus de fermetures, plus de brassage de BAKS en sortie sur un chantier pas adapté... avec moins de personnel. Le responsable production répond que des améliorations sont en cours. Nous serons vigilant.es.

☒ Nous avons aussi rappelé que sur une MTI, il faut trois agents, ce qui n'est pas toujours le cas. Lors d'une visite en après-midi, nous avons pu constater qu'une seule personne était affectée sur le côté en 290, ce n'était pas la 1^{ère} fois. Après intervention auprès du RT, « l'erreur a été réparée ». Cela ne doit pas se reproduire !

→L'emploi :

La direction annonce qu'aucune embauche de personnel en CDD ou intérim, n'est prévue pour l'instant, comme dans les autres établissements d'ailleurs.

La décision pour le recrutement des jeunes saisonnier.es n'est pas prise.

La classe d'alternant.es prévue est annulée.

Et voilà comment on fait de la productivité... la précarité va encore s'intensifier et les conditions de travail des agents se dégrader à cause du manque de

personnel. Les postes vacants ne seront pas forcément comblés.

***Sud* continuera à tous niveaux de revendiquer l'embauche des personnels précaires !!**

→La promotion :

Les RAP vont reprendre :

- 14 promotions en 1.3 en juin, 12 en septembre.
- 13 RAP en 2.1 peut-être en juin au lieu de septembre.

→Les congés :

☒ Les congés déjà acceptés (même fractionnés) ne sont pas remis en cause.

☒ Malgré la fermeture de la PIC le vendredi soir, si vous étiez censé.es travailler le vendredi en nuit ou la journée du samedi, pas de cadeau. ! La Poste impose de poser ce jour là aussi...

☒ Nous avons aussi dénoncé la différence de traitement entre agents pour les jours de congés supplémentaires octroyés pendant le confinement ; le nombre doit être égal pour tout le monde, ce qui n'a pas été le cas. La direction a balayé cette remarque d'un revers de main !!

→Les jours fériés :

☒ En brigade de jour, lorsqu'un jour férié tombe sur repos de cycle, nous sommes crédité.es de 5.83h. Vous avez sans doute remarqué que cette année, sous prétexte d'une DHT inférieure à 35h, les heures ont été versées et retirées pour le lundi de Pâques, les 1^{er} et 8

mai. Puisque nous sommes revenu.es sur nos cycles, nous avons demandé que ce ne soit plus le cas pour les fériés à venir : pas de réponse.

Nous mettrons cette reprise d'heures sur le compte de la mesquinerie de la Poste pendant la période.

☒ Pour les brigades de nuit, la compensation n'est toujours pas d'actualité et est une de nos revendications dans nos préavis de fin de semaine.

→Demande de reconnaissance :

Malgré le dénigrement dans certains médias bien intentionnés, les postières et postiers sont là, au boulot, depuis le début de la pandémie, exposé.es au risque de contamination. Des mesures barrières ont certes été prises mais le risque existe toujours.

La fatigue physique mais aussi mentale se fait sentir ; avec un effectif diminué de presque moitié, il a fallu écouler le trafic tout en étant confronté.es au risque au quotidien.

Les remerciements dans le petit journal de la PIC ne suffisent pas, *Sud* revendique une prime de 1000 euros, comme dans certaines entreprises.

La réponse de la direction c'est : « pas de prime au niveau local, s'il y a une prime elle sera négociée au niveau national... »

La fédération *Sud* a déjà fait la demande et continuera de le faire (une pétition intersyndicale SUD/UNSA est en ligne depuis quelques temps, n'hésitez pas à la signer si ce n'est déjà fait) ; cela ne nous empêche pas de la revendiquer localement.



DROIT DE GREVE

Cette période n'empêche pas la direction de la PIC de faire la chasse aux grévistes en appliquant l'arrêt Omont. Si vous faites un jour de grève, elle retient sur salaire tous les jours suivants jusqu'au retour au travail (même si le lendemain est un jour de repos ou si la PIC est fermée...).

Mais si vous écrivez à la direction pour l'avertir que vous cessez la grève (après une journée par exemple), les journées qui suivent ne sont pas prélevées.

Comme nous vous l'avions déjà dit en HIS et écrit sur nos panneaux syndicaux, envoyez **systématiquement** un mail à votre encadrant.e et au service RH le lendemain de la grève pour avertir (les adresses mail sont : prenom.nom@laposte.fr) que vous n'êtes plus gréviste ce jour là. (RDSL du 3 mars 2020)

N'hésitez pas à contacter nos militant.es *Sud* pour plus d'informations.

Tout nous amène à penser que la direction de la Poste va chercher à nous faire payer cette crise par tous les moyens.

Celles et ceux qui pensent que les problèmes vont se résoudre avec la disparition du virus se trompent...

C'est pourquoi nous aurons plus que jamais besoin d'être combatives et combatifs et déterminé.es pour ne pas nous laisser faire.

NOUS NE SOMMES PAS LES RESPONSABLES DE CETTE CRISE !!!